

Vichy, l'État sans états d'âme

« Divine surprise », selon les mots de Charles Maurras, l'arrivée au pouvoir du maréchal Pétain en 1940 est célébrée par les militants antisémites. Très actifs, mais minoritaires, dans la France des années 1930, ils trouvent, avec la « Révolution nationale » pétainiste, l'opportunité inespérée de voir leurs doctrines enfin mises en pratique. **PAR LAURENT JOLY**





Créer des sous-citoyens Inspiré par les théories maurrassiennes, le gouvernement de Vichy prend très rapidement une série de mesures à l'encontre de ses citoyens « israélites », dont l'édiction d'un « statut des Juifs » en octobre 1940. Pétain et Darlan à Vichy (1942).

Antisémitisme d'État et persécution des Juifs français

Depuis le début du ^{xx}e siècle, les antisémites français ont un programme. Dans le sillage de l'affaire Dreyfus, c'est le jeune Maurras lui-même qui l'a formulé. Pour éviter qu'un officier juif trahisse la France, il faut, par un « statut », interdire à tous les Juifs d'entrer dans l'armée et la fonction publique. Ainsi raisonne le doctrinaire. La solution qu'il propose est d'une simplicité biblique. L'« antisémitisme d'État » (l'expression lui vient en 1913) consiste à revenir sur la Révolution française qui a fait des Juifs des citoyens français (*lire p. 38-40*). Perdant leurs droits, ils seraient de facto interdits d'exercer toute fonction publique : il n'y aurait plus aucun Juif dans l'armée, la magistrature, l'enseignement...

Même si, à droite – et à l'extrême droite –, peu vont aussi loin que Maurras, le maître à penser nationaliste habitude son lectorat à l'idée que les Juifs français, même pleinement assimilés, restent des étrangers. En 1936, l'arrivée au pouvoir du Front populaire de Léon Blum, Juif et marxiste, révolue une large partie de l'opinion. Les anathèmes de l'Action française ont le vent en poupe. La propagande antisémite se déchaîne. Toutes les justifications du gouvernement de Vichy auront recours à la thématique maurrassienne de l'antisémitisme d'État : les Juifs représentent un danger politique révolutionnaire ; ils ont envahi l'État ; le problème doit être résolu politiquement, de manière

dépassionnée, etc. « Nous avons ainsi été amenés à la conviction qu'une des conditions du relèvement national était l'éloignement des Israélites d'un certain nombre de carrières qui leur permettent d'exercer sur nos administrations, sur l'opinion publique et sur la jeunesse une influence qui a été reconnue comme néfaste », argumente le ministère des Affaires étrangères dans un télégramme adressé à l'ambassadeur français à Washington le jour de la publication du premier statut des Juifs au *Journal officiel*, le 18 octobre 1940...

S'il ne retient pas les propositions maximalistes portées par le premier garde des Sceaux, Raphaël Alibert, et le premier commissaire général aux Questions juives Xavier Vallat – tous deux, catholiques ultras, proposent d'adopter le programme de Maurras et de retirer la citoyenneté française aux Juifs qui la possèdent –, le gouvernement du maréchal Pétain, s'inspirant de la définition raciale des nazis, édicte une série d'interdictions professionnelles et de mesures de spoliation qui visent les Juifs français et font d'eux des sous-citoyens.

Une politique d'État : l'antisémitisme xénophobe

Charles Maurras l'écrivait dès les années 1900-1910 : les Juifs français devenus non-citoyens pourraient continuer à vivre en France sous le régime inférieur du « statut », mais les Juifs étrangers devraient être expulsés. Tout au long des quatre premières décennies du ^{xx}e siècle, l'antisémitisme idéologique se nourrit de la xénophobie suscitée par l'arrivée en France de plusieurs vagues d'immigration juive.

D'environ 100 000 en 1900, le nombre de Juifs en France a dépassé les 300 000 en 1939. Plusieurs dizaines de milliers, essentiellement de Russie, de Roumanie, de Pologne puis d'Allemagne et d'Autriche, se sont installés dans le pays. Souvent, ils ont eu •••



ROGER-VIOLETTE

“À Vichy, on est convaincu que les Allemands gagneront bientôt la guerre et que l’ordre nazi dominera durablement en Europe”

... des enfants, sont devenus français, par l’effet des lois sur la nationalité de 1889 et de 1927 (cette dernière est plus particulièrement généreuse). Pour l’extrême droite, ces Juifs sont des «indésirables». Les premières mesures de Vichy prennent d’ailleurs pour cible les naturalisés. La loi du 22 juillet 1940 institue ainsi une commission de magistrats chargée de réviser les naturalisations attribuées depuis 1927 – en pratique, cette commission visera plus particulièrement les Juifs, qui représentent près de la moitié des quelque 15 000 hommes, femmes et enfants dénaturalisés par Vichy.

Surtout, le gouvernement du maréchal Pétain, en zone libre, interne massivement les Juifs étrangers. Le 18 octobre 1940, à la suite du statut,

un deuxième texte antisémite paraît au *Journal officiel*: la loi du 4 octobre permettant aux préfets d’internier sur simple décision administrative tout «ressortissant étranger de race juive». Au début de l’année 1941, 40 000 des quelque 50 000 internés de Vichy sont des Juifs, pour l’essentiel des réfugiés, parqués dans des conditions épouvantables – près de 500 décès sont enregistrés au camp de Gurs en novembre et décembre 1940.

Dans l’esprit des dirigeants de l’État français, ces étrangers ont vocation à repartir. Mais où? À Vichy, on est alors convaincu que les Allemands gagneront bientôt la guerre et que l’ordre nazi dominera durablement en Europe. C’est dans cette perspective que, imagine-t-on, le vainqueur pourra d’une

manière ou d’une autre nettoyer la France de tous ces Juifs «indésirables». En mars 1941, l’amiral Darlan, vice-président du Conseil et dauphin du vieux maréchal Pétain, prend connaissance du plan nazi de «déjudaïsation» du territoire européen.

Une terrible mécanique pensée dès le printemps 1941

L’occupant lui demande de créer un commissariat général aux Questions juives afin d’accélérer la ségrégation des Juifs et préparer leur départ. Darlan accepte immédiatement. Le 10 mars, il s’en explique auprès de son ami le pasteur Boegner, qui note la conversation dans ses Carnets – un témoignage exceptionnel publié chez Fayard en 1992. Le chef du gouvernement se réjouit, dit-il, de pouvoir bientôt «débarrasser» la France des Juifs «étrangers», auxquels il assimile les «naturalisés de fraîche date»: «Qu’on les renvoie, je ne demande pas mieux.» Seuls les «vieux Juifs français» pourront rester dans notre pays.

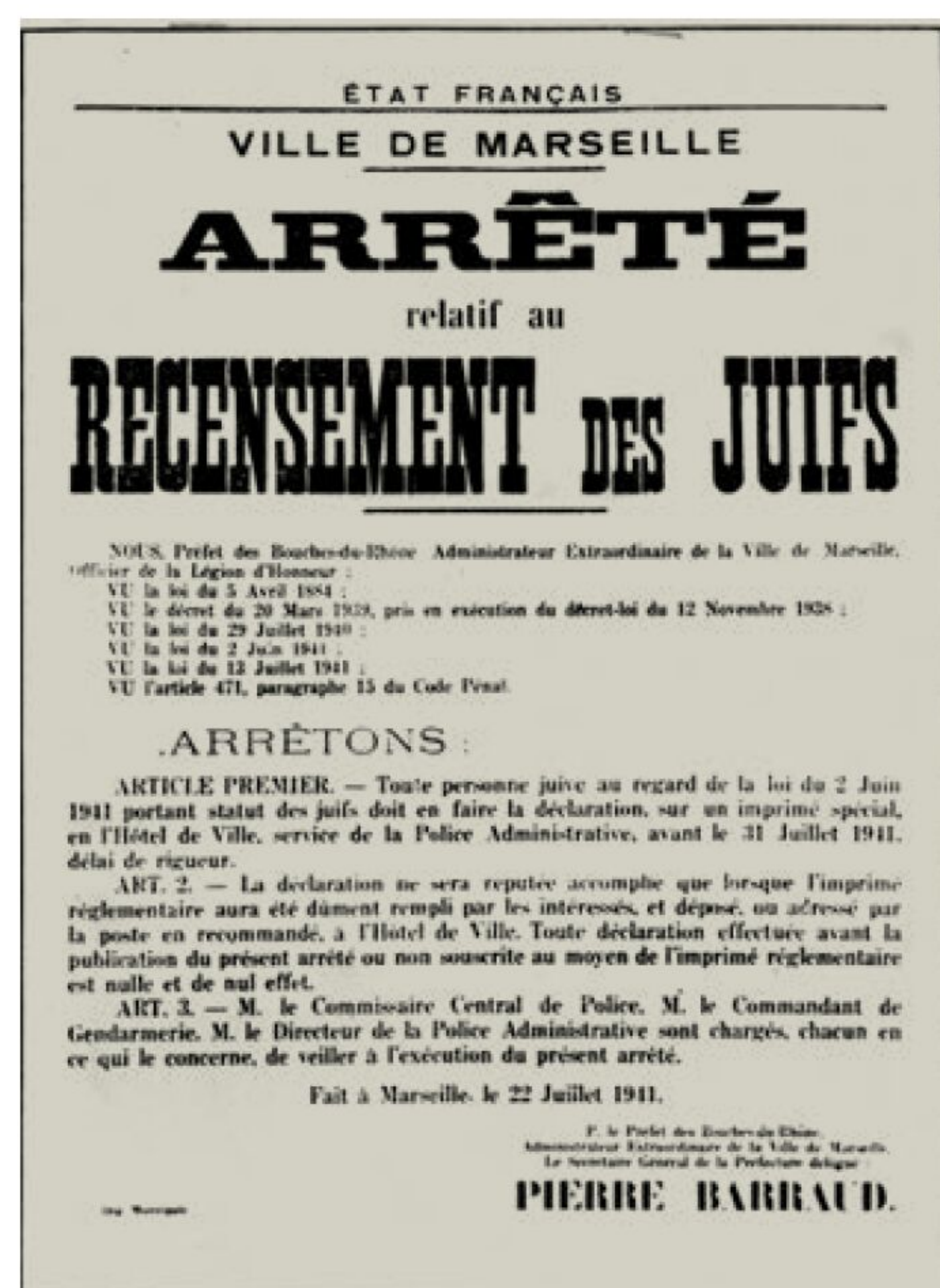
Tel est le programme de Vichy que Vallat, nommé commissaire général aux Questions juives, annonce dans ses premières déclarations à la presse: «La grande masse des étrangers juifs de l’Europe centrale, Juifs de l’Orient, qui ces dernières années sont venus en véritables légions sur notre pays, pour son plus grand malheur [...] seront vraisemblablement refoulés.» (*Le Temps*, 7 avril 1941). Dès mars-avril 1941, les bases de la politique de l’été 1942 – la livraison aux autorités allemandes des Juifs apatrides par la police de Vichy – sont ainsi posées. ...

Après-guerre, un air de déjà-vu quand Poujade s’en prend à Mendès France...

L’essor du mouvement populiste de Pierre Poujade au milieu des années 1950 n’est pas sans lien avec la présence, au même moment, de Pierre Mendès France à la tête du gouvernement. Vingt ans après le Front populaire de Léon Blum, un homme politique juif de gauche dirige les destinées de la France. Une partie de l’opinion est révoltée. Populaire dans les classes moyennes, le président de l’Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) s’en fait le porte-parole. Dans son livre-programme *J’ai choisi le combat* (1955) et dans l’organe de son mouvement, *Fraternité française*, il s’en prend avec virulence à Mendès, un «sous-Français», un «métèque», qui désire mettre le peuple «gaulois» en esclavage et dont il faut que la France soit débarrassée. Dans les meetings poujadistes, la foule conspu «Isaac Mendès». Le fait que Mendès France défende le lait français à l’international, au détriment, fantasme-t-on, du vin, suscite une véritable hystérie nationaliste et antisémite. Dans cette campagne, Poujade est en première ligne. En 1956, année de la percée électorale – aussi spectaculaire qu’éphémère – du mouvement poujadiste, les accusations d’antisémitisme et les polémiques se multiplient. L’UDCA est rapidement marginalisée. Une fièvre nationaliste de plus... L. J.



Fabriquer l'ennemi L'occupant et Vichy excluent peu à peu les Juifs de la société (en les recensant, ainsi à Marseille en 1941, et en imposant, par l'ordonnance allemande du 29 mai 1942, le port de l'étoile) et diffusent auprès du public des théories pseudo-scientifiques (comme avec l'exposition « Le Juif et la France », organisée à Paris en 1941 par l'Institut d'étude des questions juives et la *Propagandastaffel*). Ce processus de « déshumanisation » conduira à la relégation et à la destruction physique (arrivée à Drancy en 1941 de Juifs raflés dans le 11^e arrondissement, ci-dessous).



Dossier

... Cette logique antisémite-xénophobe propre à l'État français explique fondamentalement, plus encore que la logique de la collaboration, pourquoi les dirigeants de Vichy ont si facilement accepté de donner suite aux demandes exorbitantes de la police SS en juin 1942 (alors qu'il leur était tout à fait possible d'opposer à ces demandes une stratégie dilatoire ou de refus, comme l'administration bruxelloise en Belgique au même moment): livrer entre 30 et 40 000 Juives et Juifs en âge de travailler. Et si ces dirigeants ont changé – depuis avril 1942, le nouveau chef du gouvernement est Laval –, la politique poursuivie est la même...

« Des obligations strictes et des droits limités »

Le pasteur Boegner, encore lui, toujours bien introduit à Vichy, rapporte dans ses Carnets les propos que lui tient le jeune chef de la police René Bousquet lorsqu'il vient le voir, le 10 septembre 1942, pour l'alerter sur les drames humains nés des opérations antijuives en zone libre. Le jeune technocrate assure que la traque la plus impitoyable frappera les Juifs étrangers, mais que les autres resteront « incorporés à la nation française avec des obligations strictes et des droits limités ». Seul le soulèvement de l'opinion à la suite de la rafle dite du Vel



LAPI/ROGER-VIOLETT

Œil du cyclone Créé par Darlan en 1941 à la demande des Allemands, le commissariat général aux Questions juives est chargé d'établir et de coordonner la politique antisémite et la saisie des biens juifs. Xavier Vallat, à la tête du CGQJ de 1941 à 1942.

d'Hiv, aiguillonné par les protestations publiques de M^{gr} Saliège à Toulouse ou du primat des Gaules, le cardinal Gerlier, en août-septembre 1942, a retenu Vichy de livrer davantage de Juifs.

Dès l'automne 1942, la machine de la collaboration policière est grippée. Alors que 36 000 Juifs sont déportés en moins de quatre mois, du 17 juillet au 11 novembre, il faudra plus de dix-huit mois pour parvenir au même résultat. Au bout du compte, le bilan de la « solution finale » en France reflète tragiquement la nature de la politique antisémite de Vichy. Sur les quelque 300 000 Juifs qui vivaient en France

en 1940, un peu plus de 74 000 ont été déportés. Parmi eux, 50 000 étaient étrangers, et 24 000 Français. Si les Juifs étrangers ont été en proportion davantage victimes de la déportation que ceux de nationalité française (40 % contre 16 %), c'est que les premiers étaient précisément ceux dont le régime pétainiste voulait se débarrasser. Le comble est, qu'après la guerre, jugés par les tribunaux de l'épuration, les anciens dirigeants de Vichy tenteront de présenter cette politique antisémite-xénophobe criminelle sous les traits d'une politique de sauvetage des Juifs français! ▣



HUBERT DE SECONZAC/PARISMATCH/SCOOP

Jean-Marie Le Pen, émule de l'Action française et du poujadisme

Pour un jeune militant nationaliste désireux de faire carrière, les perspectives sont, au tournant des années 1950, bien peu réjouissantes. Proche de la mouvance d'Action française vers 1947, Jean-Marie Le Pen se contente d'abord de distribuer l'hebdomadaire *Aspects de la France*, dont le maître à penser, Charles Maurras, croupit en prison pour collaboration. En 1951, le jeune homme s'occupe de la campagne législative de M^e Isorni, qui a lancé l'Union des nationaux indépendants et républicains (UNIR), premier parti d'extrême droite et antisémite de l'après-guerre. Mais l'UNIR n'a qu'une poignée d'élus, dont Isorni, et son chef de file est surtout préoccupé par sa campagne en vue de réhabiliter Pétain. Que faire pour sortir les idées « nationales » de l'insignifiance ? Avec l'instinct politique qui le caractérise déjà, Le Pen fond sur le mouvement poujadiste, en plein essor en 1955. Le président de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA), Pierre Poujade, prétend être apolitique. En vérité, il vient de l'extrême droite – avant-guerre, il était chez Jacques Doriot. L'entente avec Le Pen est immédiate. Poujade lui confie les clés politiques du mouvement. En 1956, une cinquantaine d'élus poujadistes entrent à l'Assemblée. Jean-Marie Le Pen est leur chef. Il a 27 ans, c'est le plus jeune député de France. Des débuts tonitruants. L. J.